

Des actions en faveur du triton crêté

Le triton crêté est l'une des espèces les plus exigeantes du genre Triturus. Ses populations sont peu nombreuses et l'espèce est intégralement protégée en Wallonie. Il est donc nécessaire de prendre des mesures de protection et de réaliser des aménagements pour favoriser son maintien sur les sites connus :

- En luttant contre la dégradation (drainage, remblais, pollution,...) des mares occupées par le triton crêté.
- En maintenant un bon niveau d'ensoleillement des mares (coupe des buissons, arbustes et arbres causant un important ombrage).
- En conservant et en aménageant des abris terrestres proches de la mare (vieilles souches, tas de bois ou de pierres, plantation de haies).
- En creusant de nouvelles mares, assez grandes (au moins 100 m²) et profondes (jusqu'à 1,5 m au point le plus bas) à proximité d'une mare occupée (distance de 400 m maximum entre les mares).
- En asséchant les mares propices au triton crêté qui seraient empoisonnées et en évitant à tout prix l'introduction de poissons dans les mares.
- En évitant de pulvériser des pesticides à proximité immédiate des mares sur une largeur de minimum 6 m.
- En préservant les bosquets et les haies présentes dans les zones à triton crêté.



© GAL

L'accès du bétail à la mare n'est pas incompatible (surtout si la mare est de grande superficie) avec la préservation des tritons crêtés, pourvu que l'accès au bétail soit limité à une partie de la mare.

Le triton crêté est une espèce « parapluie ». À ce titre, toutes les actions entreprises pour le maintien de ses populations sont également favorables à bon nombre d'autres espèces liées au milieu mare (batraciens, insectes, oiseaux).

Quand intervenir sur une mare à triton crêté

Les travaux importants de déboisement aux abords des mares seront réalisés d'octobre à février. Le creusement de nouvelles mares peut être réalisé à tout moment dans l'année.

Les travaux de curage des mares ne doivent être envisagés qu'en dernier recours. Ils doivent être réalisés en dehors du cycle de reproduction du triton, c'est-à-dire de septembre à février et seulement sur une partie de la mare.

Un module didactique sur le triton crêté

Un triton géant dans le bois !

Loin de son habitat naturel, un crêté surdimensionné a pris place dans le Bois d'Hailot, le long de la balade éditée par le GAL Pays des tiges et chavées.

Quels sont les tritons vivants en Wallonie ? Quel est le cycle de reproduction du triton ? Comment le différencier d'un lézard ? Avec vos enfants, partez à la découverte de cette espèce et cherchez les réponses sous sa crête ou sur ses flancs.



© GAL



Bibliographie :

Le Triton crêté, Triturus cristatus (Laurenti, 1768). Pages 72 - 85 in Jacob, J.-P. et al. (2007) Amphibiens et Reptiles de Wallonie. Aves - Raïne et Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (MRW - DGRNE), Série « Faune - Flore - Habitats » n°2, Namur. 384 pp

Liens utiles :

<http://www.natagora.be/index.php?id=771> (page triton)
<http://triton-crete-sees.pagesperso-orange.fr/identification/index.html>
www.observations.be (pour encoder vos observations)

Contacts :

- GAL Pays des tiges et chavées : Xavier Sohet, 083/670 341, sohet.leader@skynet.be
- Commune de Gesves / Service Environnement & Agriculture et Coordination PCDN : Coralie Ghilain, 083/670 308, coralie.ghilain@publink.be



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »

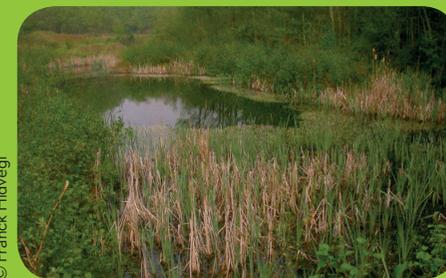
La gestion des mares à triton crêté dans le Condroz



© Rainer Theuer



© GAL

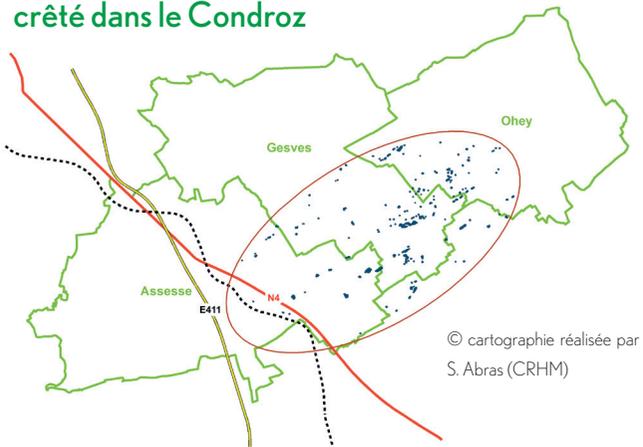


© Franck Hidvegi

Une réalisation du GAL Pays des tiges et chavées, en partenariat avec le PCDN de Gesves (Groupe Faune Flore Eau), soutenue par l'Echevinat de l'Environnement de la Commune de Gesves



La plaine de Sorée, dernier refuge du triton crêté dans le Condroz



© cartographie réalisée par S. Abras (CRHM)

Une ancienne zone d'extraction de terres plastiques, riche en mares, propice au triton crêté.

Le triton crêté, roi des mares de prairie

Le triton crêté, *Triturus cristatus* est l'une des 4 espèces de triton présentes en Belgique. Les trois autres étant le triton ponctué, le triton alpestre et le triton palmé.

Le triton crêté, d'une taille de 10 à 15 cm de long pour les mâles, contre 11 à 18 cm pour les femelles, est le plus grand des tritons belges.

Il possède une peau verruqueuse très caractéristique. Son dos est granuleux, sa tête, sa gorge, ses flancs et quelques fois ses pattes, sont mouchetés de petites taches blanches et noires.

Sa face ventrale de couleur jaune-orangé est parsemée de taches noires irrégulières.

La femelle se différencie du mâle par une couleur plus terne, et le dessous de sa queue orangée (*).

Durant la période nuptiale, le mâle arbore sur sa face dorsale, une crête dentelée pouvant atteindre jusqu'à 1 cm de haut, interrompue au niveau de son bassin (**). Cette crête va disparaître lors de la fin de la phase aquatique.

Le triton crêté se nourrit de larves d'insectes, de petits crustacés, de mollusques, de vers et de larves d'autres tritons.



© Stéphane Vrizthum

Son cycle biologique

Dès la fin de l'hiver, le triton crêté quitte son lieu d'hivernage pour rejoindre la mare, en vue de la reproduction. Il s'ensuit le développement de sa crête et le début des parades nuptiales. Après fécondation, les 200 à 400 oeufs sont déposés par la femelle, un par un, dans la végétation aquatique. Après la reproduction, les adultes mènent une vie terrestre nocturne et passent la journée dans un abri.

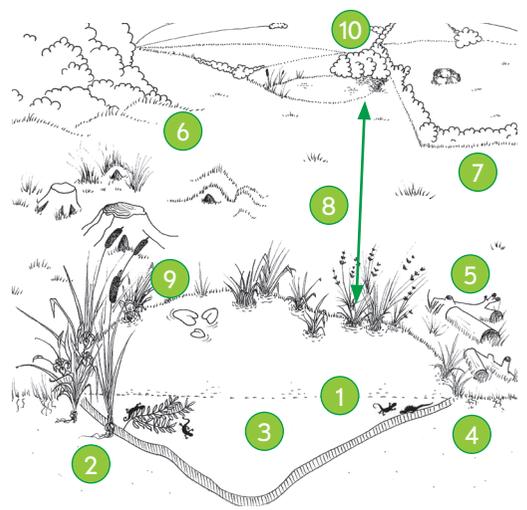
D'avril à septembre, les larves se développent dans la mare.

Vers octobre - novembre, quand les températures chutent, le triton va vivre au ralenti et hiverner dans des caches dans le sol.



© Piet Spaans

A chaque phase du cycle biologique ses exigences



© dessin réalisé par Maniëlle Brasseur sur base d'une esquisse de Langlon en 2001

1. Parade nuptiale sur les berges ouvertes de la mare
2. Ponte sur la végétation enracinée ou flottante de la mare
3. Chasse d'invertébrés par les larves (toute la mare)
4. Chasse d'invertébrés et d'autres amphibiens par les adultes (berges)
5. Adultes, immatures et juvéniles sous des refuges terrestres dans la journée
6. Chasse et hivernation dans le sol ou dans la litière
7. Chasse dans les prairies, pâtures et haies
8. Migration d'adultes entre plusieurs mares
9. Refuge dans des terriers de mammifères ou sous des souches
10. Dispersion des immatures et adultes vers d'autres habitats

La mare idéale pour le triton crêté

Le triton crêté préfère les mares moyennes (50 à 500 m²), relativement profondes (environ 1 m), bien ensoleillées et exemptes de poissons.

L'assèchement très occasionnel des mares en été (p.ex. tous les 10 ans) permet de limiter l'empoisonnement et est donc favorable à l'espèce.

Il préfère les milieux aquatiques bien végétalisés, présentant cependant des berges bien dégagées, propices aux parades nuptiales.

Un réseau dense de mares, 4 à 8 mares au km², séparées de 150 à 400 m, favorise la présence du triton crêté.

L'importance des éléments du paysage

Le triton crêté quitte l'eau dès sa première année pour y revenir se reproduire quelques années plus tard. Il passe donc une grande partie de sa vie hors des mares, à quelques centaines de mètres de son site de reproduction.

- En période d'activité, on le retrouve souvent sous des morceaux de bois, des blocs à proximité de la mare, dans la végétation dense, dans les haies ou les bosquets.
- Pour hiverner, les tritons s'enfouissent dans des terriers de micromammifères, dans des sols meubles.



(**) © David Kilbey



© Christian Fischer